Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 041-214102394-20260507-202659-DE

LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

Département de Loir-et-Cher
Arrondissement de Romorantin-Lanthenay
Commune de SEIGY

Mairie de Seigy

# DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 10 (+ 2 pouvoirs)
Vote pour : 12
Vote contre : 0
Abstention : 0
Date de la convocation :
30/04/2026

***Séance du 7 mai 2026***

L'an deux mil vingt-six, le 7 mai à 19 heures 00 minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 30 avril 2026, s'est réuni à la Mairie dans la salle du conseil, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Evelyne CAIL, Maire. La convocation a été affichée le 30 avril 2026.

**Étaient présents** : Mesdames Evelyne CAIL- Christine LEBERT - Sylvie BARIZZI-LOISEL – Nathalie PLAT – Dominique SALLÉ et Messieurs Jean-Marc BIET- Jean-Philippe NONET- Jérôme BECUAU – Damien SELLIER – Dominique SIMONNET.
**Étaient absents excusés** : Yvette MASSET ayant donné pouvoir à Mme Evelyne CAIL.
Claude BARAT ayant donné pouvoir à M Jean-Marc BIET
**Étaient absents** : CHESNEAU Stéphanie – NAULEAU Jacky – MARINIER Sylvie

Madame Evelyne CAIL, Maire, fait l'appel, le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.
Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121 – 7 du Code général des collectivités territoriales.

Madame Sylvie BARIZZI-LOISEL est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

| N°202659 | **OBJET :** *RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID) À LA SUITE DES ELECTIONS MUNICIPALES DE 2026* | **5. institutions et vie politique**<br>**5.3 Désignation de représentants** |
|---|---|---|

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du conseil municipal.

Mme Evelyne CAIL étant Maire de SEIGY est membre de droit et ne doit pas être mentionnée dans la liste.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'établir la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs suivante :

- Mme Christine LEBERT
- Mme Yvette MASSET
- Mme Sylvie BARIZZI-LOISEL
- Mme Nathalie PLAT
- Mme Dominique SALLÉ
- M Claude BARAT
- M Jean-Marc BIET
- M Jean-Philippe NONET
- M Jérôme BECUAU



Mod. 540730 - 04/22 Fabrègue Entreprise labellisée IMPRIM'VERT

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 041-214102394-20260507-202659-DE

- M Damien SELLIER
- M Dominique SIMONNET.
- Mme DAURIAT-GILLET Elodie
- Mme Sylvie MARINIER
- M Johan PLUMERANT
- Mme NIMPER Camille
- M Thierry CHARBONNIER
- M Claude HARDY
- Mme Valérie HARDY
- M Guy DUCHOSSOIS
- M Jacky NAULEAU
- M Patrick MOREL
- Mme Annik MOREL
- Mme Béatrice AUGÉ
- Mme Pauline SASSI

La secrétaire de séance,

Sylvie BARIZZI-LOISEL

La Maire,

MAIRIE DE SEVRET (Loir-et-Cher)

Evelyne CAIL

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le 13/05/2026 et de la publication le 13/05/2026
Mme la Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

La Maire,

MAIRIE DE SEVRET (Loir-et-Cher)

Evelyne CAIL